

UNIVERSITEIT DE L. UNIVERSITEIT

CORRESPONDANCE
DE
J. P. BOISSONADE

II
—
F-M

BIBLI.
DE
L'UNIVERSITE
M.S.
1559



BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
M S.

1552



MS
Fiches faltas

Correspondants
de
J. F. Boissier

Ms 452.

II

F. M



Monsieur,

avant de recevoir votre lettre, j'étais déjà désolé de l'infirmité typographique du volume que nous venons de publier. Le dernier produit de l'imprimerie Eberhart et d'une médiocrité qui sera imputée, quoiqu'il en soit point coupable. J'espère du reste que cette imprimerie si déchue ne tardera pas à se relever entre mes mains et qu'au prochain volume, je me réhabiliterai.

En demandant aux imprimeurs deux pages pour placer des étiquettes, j'ignorais qu'ils allaient me faire payer aux dépens de la copie. Je suis prêt à faire tout séparément et à ajouter aux volumes la table que vous regrettez avec raison.

Agrecz, Monsieur, je vous prie l'assurance de mon entier dévouement

L. Halpette

22 aout 1835

399

Rép. 20 Juin 39

611



PUBLICATIONS

pour
les Salles d'asile,
l'Instruction primaire,
l'Instruction secondaire,
l'Instruction supérieure
et
ouvrages divers.

L. HACHETTE,

LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,

RUE PIERRE-SARRAZIN, n° 12.

Paris, le 17 juin 1839

Je suis bien en retard avec vous, Monsieur,
et j'en serais tout à fait confus, si, je
n'avais quelque excuse dans les excessives
occupations que j'ai eues depuis quelque
temps.

Il me reste encore environ 200
exemplaires de poètes grecs et aut aut
de Pindare. Je puis vous affirmer
qu'aucun refus d'exemplaires n'a eu
lieu jusqu'à ce jour et vous pouvez
en toute confiance donner cet avis
aux personnes qui suivent votre cours.

J'ai un desir d'autant plus vif
d'imprimer un nouveau volume,
que j'ai à reparer un mauvais début.

veillez, Monsieur, agréer l'assurance
de mes sentiments bien dévoués

L. Hachette

Monsieur
Monsieur L. Hachette
Membre de l'Institut

au Conservatoire des Arts et Métiers

veulle Monsieur
de vos sentiments
à son égard

L. H. Boissonade

Monsieur

Monsieur Boissonade

Membre de l'Institut

au Secrétariat de l'Institut

Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

200
Rép. 28 juin

PUBLICATIONS

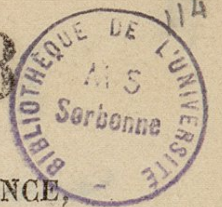
pour
les Salles d'asile,
l'Instruction primaire,
l'Instruction secondaire,
l'Instruction supérieure
et
ouvrages divers.

L. HACHETTE,

LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.

613



Paris, le 22 juin 1839

Monsieur,

En échange d'une lettre polie et écrite avec l'intention de vous être agréable, vous m'adrez une réponse qui ne semble point parce que les faits que vous m'imputez n'ont aucune espèce de fondement, mais qui me surprend au dernier point.

J'ai publié la plupart de mes petites éditions pour les classes sur les textes ^{donnés} par vous et les titres de chaque volume en font mention. C'est un acte de justice.

Mais je ne sais ce que vous voulez dire en me ~~et~~ disant que j'ai voulu réimprimer vos petits volumes sans votre coopération, et la supposition que la chose ait pu avoir lieu est encore plus étonnante pour moi.

Je cherche à m'expliquer la différence

de nombre dans les encycliques des Gnomiques.
Voici probablement l'explication. Lorsque
j'ai traité avec M. Lefevre, j'ai
fait réunir le plus grand nombre
possible de Collection Complète des
24 volumes et il est resté ^{deux ou trois} des nombres
divers de chaque ouvrage. Il est
possible qu'il n'y eut alors que
14 en-sembles des Collections
Complètes. Depuis j'ai fait décomplet
un certain nombre de Collections
parce qu'on ne vend presque jamais
de Complètes et on épuise ainsi
tout doucement.

Je vous déclare sur, Monsieur,
1° que je n'ai jamais songé à substituer
d'autres Joints que les vôtres à la
reimpression des petits volumes de la
Collection—

2° - qu'en conséquence aucune réimpression
tant celle d'athènes n'a été faite
par moi.

après ces explications que j'ai données avec
 plaisir à un homme que j'honore au
 dernier point, mais et dont je me
 dispeurerais à l'égard de tout autre,
 il me semble, Monsieur, que vous avez
 quelque regret d'avoir été si prompt
 dans votre jugement à mon égard et
 j'attendrais un petit mot de vous pour
 considérer nos relations comme renouées
 et effacer de mon souvenir les fâcheuses
 impressions de votre dernière lettre

agréer, Monsieur - je vous prie
 l'assurance de ma parfaite considération

L. Hachette

201

PUBLICATIONS

pour
les Salles d'asile,
l'Instruction primaire,
l'Instruction secondaire,
l'Instruction supérieure
et
ouvrages divers.

615

L. HACHETTE,

LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE FRANCE,

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.



Paris, le 24 juin 1840

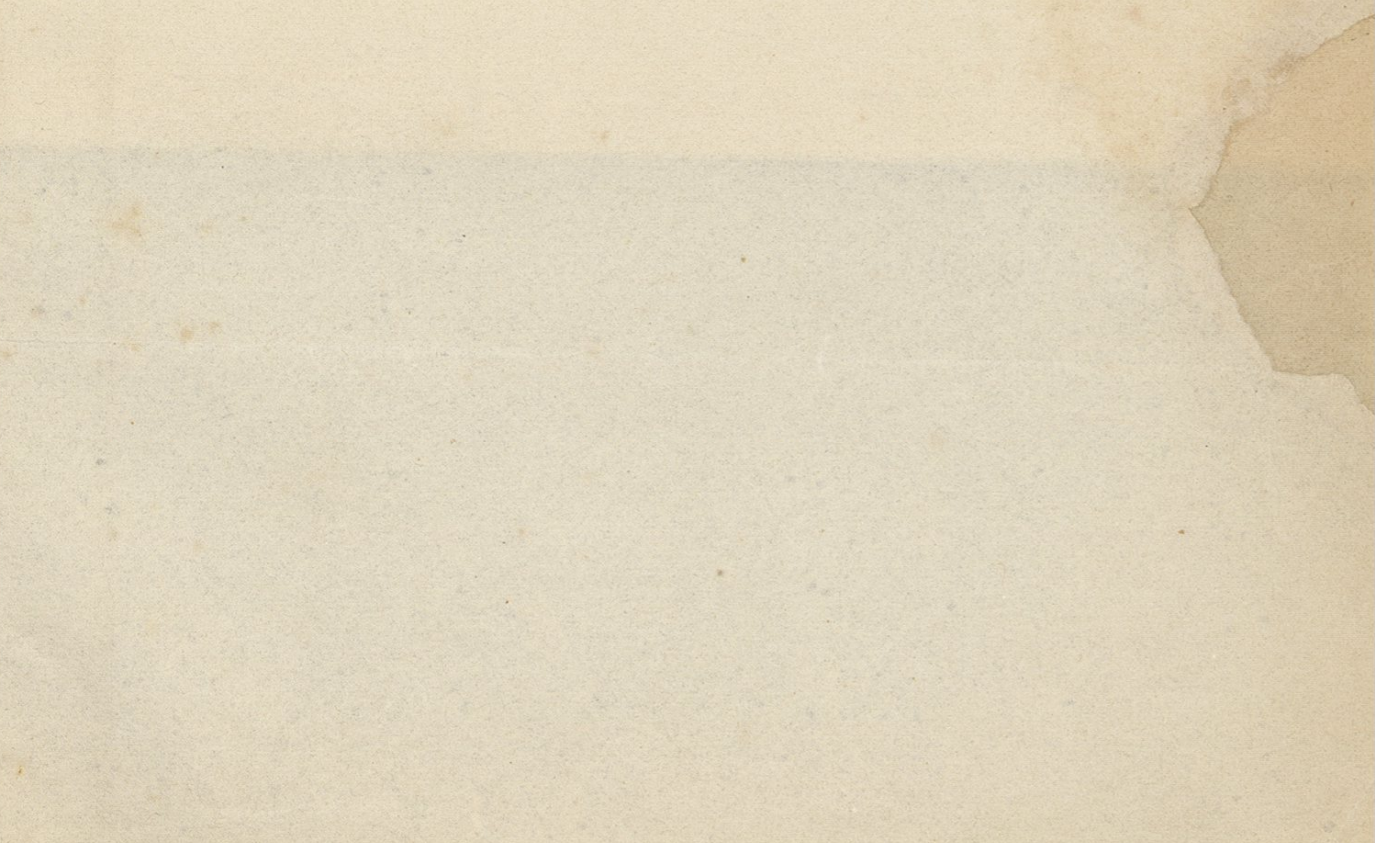
Je vous suis bien reconnaissant, Monsieur,
des excellentes rectifications et
additions que vous avez bien voulu
m'adresser pour mon bulletin
bibliographique. Si vous le
permettez, j'insérerai votre lettre
~~dans~~ éventuellement dans ~~le prochain~~ des
prochains nos.

Déjà j'ai publié dans ce recueil la
notice bibliographique des travaux
de plusieurs écrivains modernes. Je serais
certainement que vous ne m'avez à
même de présenter à mes lecteurs
la notice détaillée de tous vos travaux.

Je m'empresse de vous remettre
ci-joint le n° 3 que vous m'avez
parvenu.

Veillez bien agréer, Monsieur, l'assurance
de ma haute considération et de
mon parfait dévouement
L. Hachette

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page]



Moureu
Moureu Boissonade
professeur de Littérature Grecque
au Collège de France



Paris, le 12 Juin 1846

Monsieur,

M. Hachette est absent de Paris pour
une quinzaine de jours, mais je crois pou-
voir vous répondre en son lieu et
place qu'il ne lui conviendra d'acquies-
ser ni l'un ni l'autre des deux ouvrages
que vous lui proposez, quelques modifications
que ~~peuvent~~ ^{peussent être} vos conditions

Nous voulons, autant que possible, ne
pas sortir de la sphère classique
de notre librairie, et ~~pas~~ ^{un livre} classique ~~peut~~
pour nous celui qui est en usage
journalier dans nos collèges; or les
deux ouvrages en question, d'un plus
haut mérite aux yeux des savants,
n'appartiennent pas à ce genre.

Je parlerai toutefois de votre proposition à M. Hachette lorsqu'il sera de retour.

Veuillez agréer, Monsieur, avec nos regrets l'assurance de notre parfaite considération
Louis Bignon

Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Annus Poissonade
au College de France

203

619

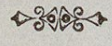


PUBLICATIONS

pour
les Salles d'Asile,
l'Instruction primaire,
l'Instruction secondaire,
l'Instruction supérieure,

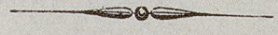
et

ouvrages divers.



LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, n° 12 (Quartier de l'École de Médecine).



Paris, le 21 Mars 1850

Messrs Hachette & Co S'empresseurs
s'adressera Monsieur Bouponade
le n° 240 de la Revue
quine lui est parvenu

Il n'est pas pour ce
seuil aucun titre d'année
ni frontispice de N°

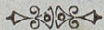
Messrs Hachette & Co
présentent leurs salutations
empressees à Monsieur Bouponade

181
620

PUBLICATIONS

pour
les Salles d'Asile,
l'Instruction primaire,
l'Instruction secondaire,
l'Instruction supérieure,

et
ouvrages divers.



LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, n^o 44 (Quartier de l'École de Médecine)



Paris, le 23 Clous / 81

Monsieur Boissonade,
Membre de l'Institut.

Monsieur,

Chargé par M. Hachette, mon
beau-père, de vous rendre réponse rela-
tivement au sujet principal de votre
lettre, j'espérais avoir l'honneur de
vous rencontrer hier à l'Institut.

Je devais aussi vous remercier
des obligeantes corrections que vous
avez eu la bonté de nous indi-
quer sur un texte de Versin grecque
imprimé dans notre Revue.

Nous avons été si flattés de
cette complaisance, elle nous a paru

si favorable au succès de votre journal
que nous désirons vivement l'enre-
gistrer dans votre premier numéro.

Ne voulant pas toutefois le
faire sans votre agrément, je voulais
hier vous demander cette permission
et vous soumettre quelques lignes d'
introduction qui amèneraient la citation
de votre lettre.

Pretté par le temps et désespé-
rant de vous voir à Paris, nous
vous adressons, par la poste, la petite
note en question.

Nous espérons que vous ne verrez
nul inconvénient à l'insertion que
nous désirons faire. En conséquence, vous
aurez la bonté de nous renvoyer, de suite,
le papier, par la poste.

Nous attendrons la première occasion
de vous rendre visite, pour répondre
à l'obligeante proposition que contenait
votre lettre.

Recevez, Monsieur, l'assurance
de notre respectueux dévouement,

E. Teyssier

Paris le 24 mars 1853

622



Honneur et cher maître,

C'est à mon incurie et par l'inadvertance
d'un de nos commis qu'a eu lieu
l'interruption à votre égard dans
l'envoi de la Revue. Je m'empresse
de vous envoyer les nos que
vous m'avez prudemment reçus; votre
nom est rétabli sur la bouche;
et si contrairement à toute
probabilité une interruption
nouvelle avait lieu, je vous
prie de m'en donner avis
sur le champ.

Il y a long-temps que je songe
à faire apparaître de temps
en temps dans la Revue et comme
une bonne fortune, quelques morceaux
de critiques, quelques observations
philologiques, quelques modèles d'annotation,

quelques spécimens de traduction &
qui seraient signés par les maîtres
venerables de la jeunesse qui
pourraient si puissamment encore
influencer sur le développement
et le maintien des bonnes et
saines études, par écrit ou
de vive en latin quelques lignes
dans un recueil aussi la
quelle note.

Je me borne à vous dire
que vous accepterez avec
reconnaissance et plaisir ce
que vous voudrez nous envoyer
pour notre partie littéraire
soit comme articles critiques,
soit comme variétés.

Veillez, Monsieur, agréer
l'assurance de mes sentiments
le plus dévoués

L. Tacheille